ANNEXE

UNE NOUVELLE NECROPOLE DE L'ANTIQUITE TARDIVE EN LUNELLOIS : LES TRENTIERES (Saint-Nazaire de Pézan, Hérault)

par André Girard
et Claude Raynaud

Au sud du canton de Lunel, limité à l'est par la commune de Lansargues (canton de Mauguio), Saint Nazaire de Pézan est situé pour une large part sur les terrains lagunaires qui bordent l'étang de l'Or. La partie Nord de la commune est par contre constituée par la frange méridionale de la plaine littorale dont les sols, formation colluviale du quaternaire ancien, font l'objet d'une intense exploitation agricole : arbres fruitiers, vignes, et maraîchages.

La commune de Saint Nazaire n'a pas fait l'objet jusqu'à ce jour de recherche archéologique, la chronologie et la densité de son occupation historique demeurent donc fort mal connues.

Provoquée par un défonçage profond dans l'hiver 1982, la fouille de sauvetage urgent réalisée sur la nécropole des Trentières à constitué le point de départ d'une exploration rationnelle et systématique du territoire de la commune (1). Outre l'étude de l'occupation

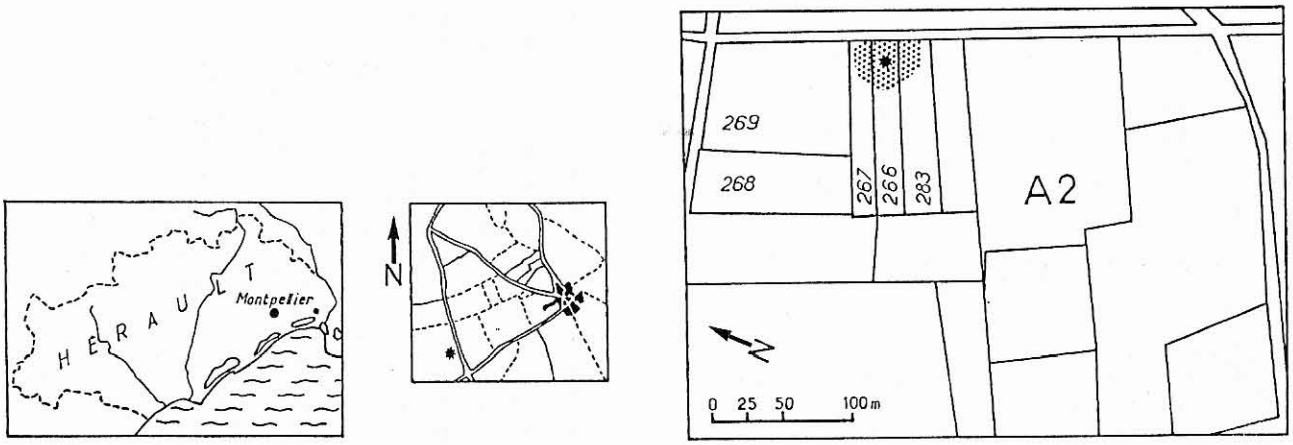

Figure 6 - Plan de situation de Saint Nazaire et des Trentières.

1. La parcelle 266 a fait l'objet en février 1982 d'un défonçage, suite à l'arrachage d'une vigne. Ces travaux en profondeur (charruage jusqu'à 60-70 cm sous le sol actuel) ont provoqué la découverte de sépultures à inhumation, indiquées par des ossements, des fragments de tuile et d'amphore amenés à la surface par la charrue. Avec l'accord du propriétaire du terrain, M.A. Dugaret, une fouille de sauvetage a pu être réalisée du 15 février au 15 mars sous la responsabilité d'A. Girard et avec la collaboration de L. Amblard et Cl. Raynaud. Cette opération a été menée à bien grâce au concours d'une équipe constituée par P. et L. Gosselin, T.F. Lebas, J.C. Sabatier et J. Vicinsini, que nous tenons à remercier, ainsi que P.Y. Genty et Ch. Pellecuer, venus constater la découverte et implanter la fouille. Notre gratitude va également à J. Ancette qui a signalé la découverte et aidé nos recherches.

Les observations effectuées après le défonçage ont montré que les vestiges étaient surtout localisés en bordure Est de la parcelle, près du chemin de service dit de la "Grande Draille". Un sondage de 2,50 × 10 m a donc été implanté parallèlement à l'axe du chemin, sondage aggrandi par la suite de 3 × 7 m du côté Ouest et de 2 × 3 m du côté Est.

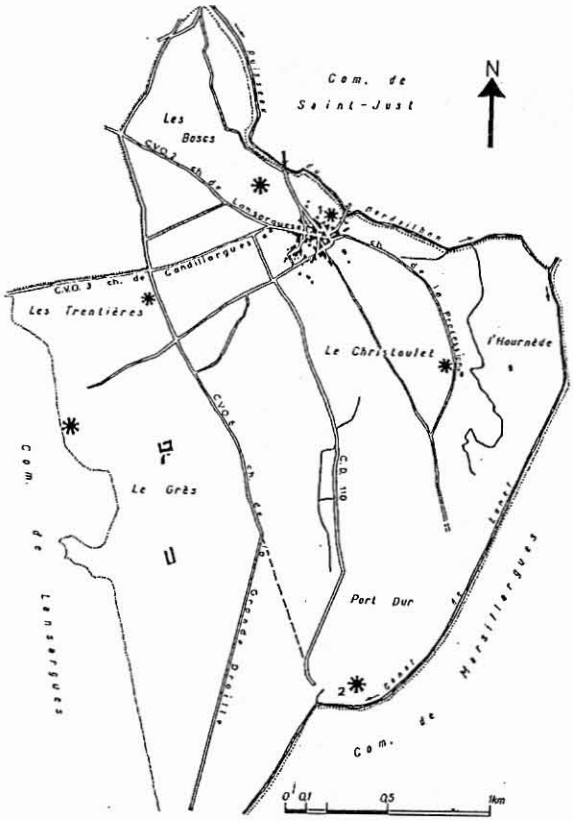

Figure 7 - Carte archéologique provisoire de la commune de Saint-Nazaire de Pézan. Les sites sont signalés par un astérisque.

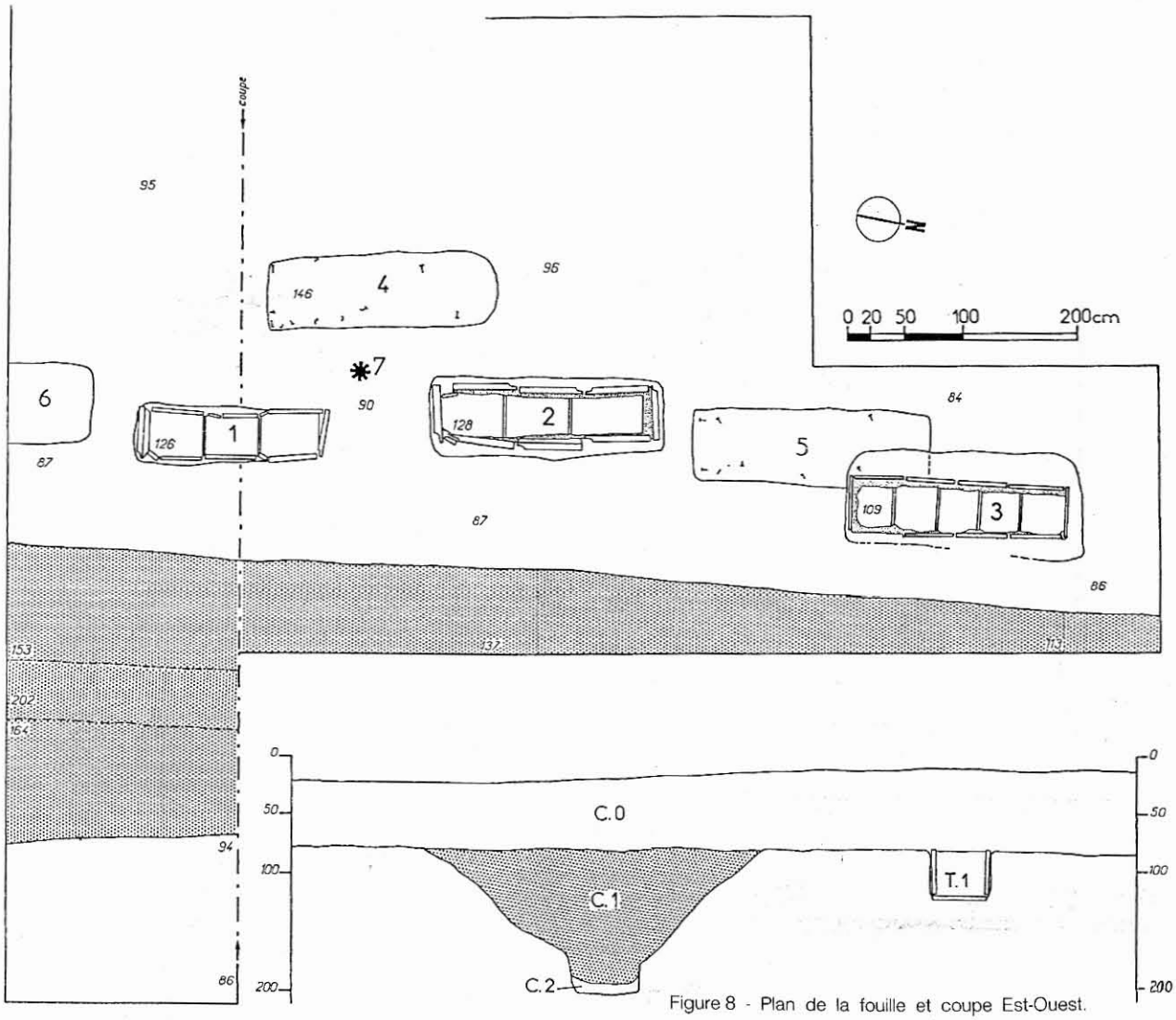

Figure 8 - Plan de la fouille et coupe Est-Ouest.

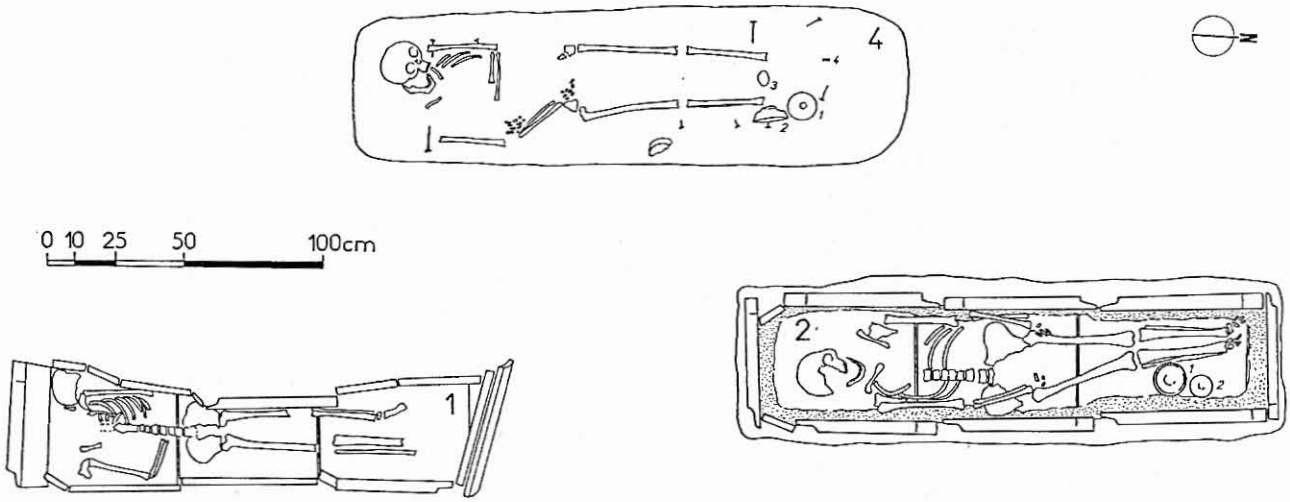

Figure 9 - Relevé des tombes 1, 2 et 4.

des sols par la prospection, cette enquête a pour but de faciliter la surveillance et la sauvegarde des sites archéologiques, sans cesse menacés de destruction par des travaux agricoles en profondeur ou par des constructions nouvelles en périphérie du village.

Cette prospection préliminaire permet de situer la nécropole dans son contexte historique, mais de nombreuses incertitudes devront être levées par de nouvelles recherches. En particulier, il est délicat d'associer le cimetière des Trentières à un habitat précis, les deux sites les plus proches actuellement connus étant situés à égale distance, l'habitat du village 1 km à l'est, l'habitat du Mas du Grès au Sud-Ouest (fig. 7). De plus, le manque de prospection sur la commune voisine de Saint Just n'autorise pas à exclure la présence d'un autre habitat au Nord de la nécropole. Malgré ces lacunes, le site des Trentières s'insère dans un terroir dont l'histoire est marquée, après l'affaiblissement de l'habitat dispersé au IIe s. de notre ère, par le dynamisme et la stabilité de l'habitat groupé dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age. En cela, le territoire communal illustre bien les tendances générales de l'occupation antique et médiévale en Lunellois (Amblard 1985, 145-149). Le toponyme du village actuel, dont la première mention dans les textes se place au XIIe s., *de Sancto Nazario de Pesano* (Hamlin 1983, 353), révèle clairement l'ancienneté de l'habitat. L'église Saint Nazaire, dont la date d'édification reste à fixer, est dénommée très tôt par référence à l'habitat *de Pesano*, mentionné tout seul dans un autre passage du XIIe s., et dont l'antériorité est ainsi solidement établie. Etymologiquement, ce vocable dérive vraisemblablement d'un nom latin, *Pedo*, suivi du suffixe *anum* (Hamlin 1983, 285). La prospection confirme cette interprétation en révélant un important habitat aux abords immédiats du village et de l'église, habitat dont l'occupation semble ininterrompue depuis le IVe s. de notre ère (fig. 7, n°1).

1. DESCRIPTION DE LA FOUILLE

Le site des Trentières, 700 m à l'Ouest du village de Saint-Nazaire, se place dans la frange Sud de la plaine littorale, 300 m environ au Nord de la zone lagunaire aux sols hydromorphes (fig. 6-7). Le tènement cadastral (section A2) est limité à l'Est par le chemin de la "Grande Draille", toponyme qui évoque le passage de la transhumance. Ce chemin s'inscrit sur l'un des itinéraires majeurs reliant l'étang de Mauguio à l'arrière pays lunellois, en traversant le village gallo-romain de Lunel Viel. Dans le secteur des Trentières, il emprunte sur plus d'un kilomètre l'orientation de la centuriation *"Sextantio-*

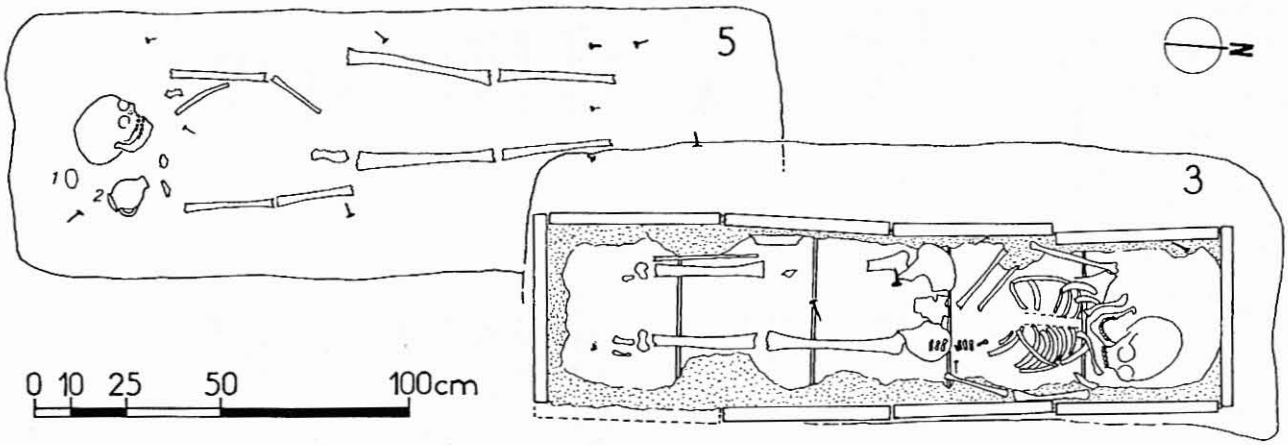

Figure 10 - Relevé des tombes 3 et 5.

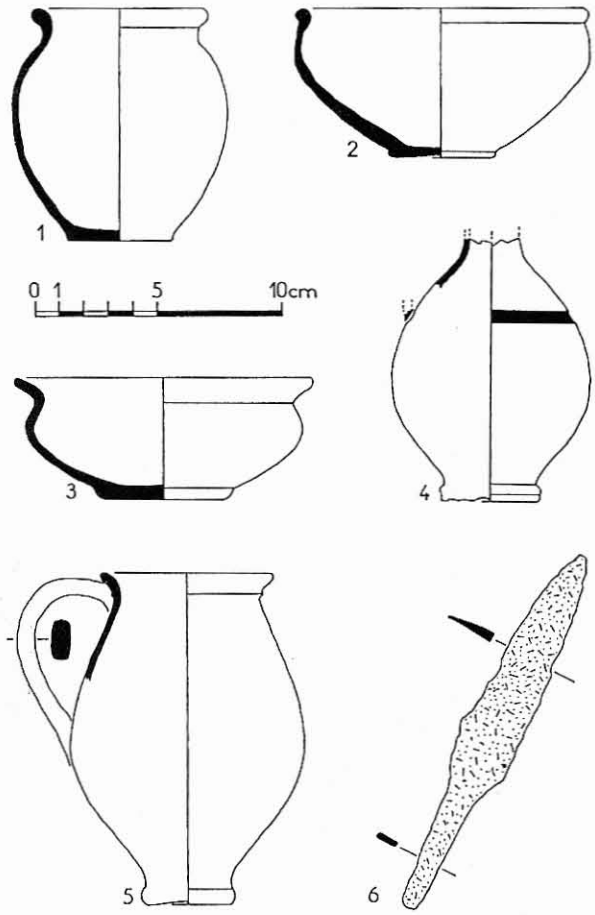

Figure 11 - Mobilier funéraire (n°1 à 5) et mobilier du fossé (n°6).

Ambrussum", l'un des cadastres antiques récemment mis en évidence (Favory 1985, fig. 1, fig. 4, n°44). Au Sud, le chemin s'infléchit vers l'Ouest, mais un tracé fossile peut-être restitué et file droit jusqu'au site portuaire de Port Dur (fig. 7, n°2). Installée en bordure du chemin, la nécropole des Trentières témoigne donc de l'ancienneté de cet itinéraire.

1.1. Un fossé : drainage et limite de la nécropole

Dégagé sur une longueur de dix mètres, un grand fossé au tracé rectiligne semble constituer la limite orientale de l'aire funéraire. En effet les vestiges antiques, tuiles et ossements qui ont permis de repérer la nécropole après le labour, sont absents dans la bande de 15 m séparant le chemin de la Grande draille du fossé antique, qui lui est rigoureusement parallèle. Ce grand fossé, large de 2,5 m au sommet, profond de 1,25 m, a fait l'objet d'un creusement soigné et régulier. Les parois sont obliques dans la partie supérieure, puis verticales au fond, constituant un étroit canal à fond plat (fig. 8). Le comblement comporte deux couches distinctes :

Couche 1 : partie supérieure du comblement, terre humique très homogène dénotant un remplissage lent et naturel. Mis à part un couteau en fer (fig. n°6), aucun mobilier n'y a été recueilli, ce qui confirme l'absence d'un apport anthropique.

Couche 2 : comblement du canal inférieur, terre jaune argileuse lessivée contenant des nodules de calcaire ; il s'agit d'un sédiment provenant de l'érosion des parois du fossé lors de son utilisation. Aucun mobilier n'y a été recueilli.

Sur toute sa profondeur, le fossé entame le sol naturel de poudingue calcaire mal compacté, argile jaune mêlée à des nodules de calcaire de plus en plus denses vers le bas.

1.2. Les tombes

Six tombes ont été fouillées ; elles sont toutes installées dans des fosses grossièrement rectangulaires aux parois rectilignes et verticales et qui toutes entament le substratum. Mises à part les tombes 1 et 2, les ossements livrés par les sépultures sont assez mal conservés et notamment les épiphyses des os longs et les os des pieds et des mains. Une septième tombe, totalement bouleversée par la charrue, a tout de même pu être localisée sur la fouille. Le sol correspondant au sommet des fosses et au niveau de circulation n'a pu être observé.

Tombe 1 :

Structure : coffre en *tegulae* arasé sous le niveau de couverture, chaque côté et le fond sont constitués par 3 tuiles posées rebords vers l'extérieur, sans aucun liant.

Sépulture : orientation Nord-Sud, tête au Sud, décubitus dorsal, avant-bras droit sur l'abdomen, avant-bras gauche le long du corps.

Dépôt funéraire : aucun.

Tombe 2 :

Structure : coffre en *tegulae* de même architecture que le précédent mais lié au mortier, couverture à double rang de tuiles.

Sépulture : orientation Nord-Sud, tête au Sud, décubitus dorsal, avant-bras le long du corps.

Dépôt funéraire : 1 bol et 1 gobelet (fig. 11, n°1 et 2) sont posés sur le fond du coffre près de la jambe droite ; celle-ci a été poussée vers la gauche pour laisser la place au dépôt.

Tombe 3 :

Structure : coffre en *tegulae* arasé sous le niveau de couverture ; les parois sont constituées par 4 tuiles, le fond comporte 5 tuiles, un liant de mortier est utilisé pour le fond et pour la base des parois. 4 clous en fer sont mêlés au comblement du coffre et peuvent provenir de la tombe 5, partiellement remaniée par la tombe 3.

Sépulture : orientation Nord-Sud, tête au Nord, décubitus dorsal, mains jointes sur le bassin ; aucun dépôt funéraire.

Tombe 4 :

Structure : cercueil en bois attesté par des clous alignés le long des parois de la fosse, sur deux niveaux successifs.

Sépulture : orientation Nord-Sud, tête au Sud ; décubitus dorsal, avant-bras droit sur le bassin, bras gauche sur le thorax.

Dépôt funéraire : 1 cruche, 1 bol (fig. 11, n°3 et 4) 1 œuf et des ossements de volaille sont disposés autour du pied droit, un fragment du bol a été déplacé vers le genou droit.

Tombe 5 :

Structure : cercueil en bois attesté par des clous alignés sur deux niveaux successifs ; l'angle Nord-Est du cercueil et de la fosse ont été entamés lors du creusement de la tombe 3.

Sépulture : orientation Nord-Sud, tête au Sud ; décubitus dorsal, avant-bras droit le long du corps, bras gauche sur l'abdomen.

Dépôt funéraire : 1 gobelet Lamb 14/26 (fig. 11, n°5) et 1 œuf déposés à droite du crâne.

Tombe 6 :

partiellement repérée en bordure Sud de la fouille ; non fouillée.

Tombe 7 :

Structure : amphore sectionnée à sa base, fermée par un fragment de dolium. Tombe entièrement bouleversée par la charrue dont la position est donnée approximativement et dont l'orientation est inconnue. Il s'agit certainement d'une sépulture de nouveau-né, dont aucun ossement n'a pû être recueilli. L'amphore a une pâte rouge-orangé, dure et sableuse (fig. 12). Il s'agit d'une production africaine de type Keay XXV Q.

2. ANALYSE GLOBALE

Le mobilier recueilli dans les tombes, 6 vases, fournit quelques éléments chronologiques. Il s'agit d'un groupe homogène de productions à pâte claire calcaire dont deux exemplaires se rattachent par la forme et le revêtement noir à la céramique luisante (fig. 11, n°4 et 5). Les autres vases, très proches des précédents pour les caractères techniques (pâte, détails de tournage), se rattachent plutôt à la céramique commune par la couleur et l'aspect de l'engobe brun ou brun-orangé mat, et par les formes (fig. 11, n°1 à 3). L'ensemble des vases appelle des comparaisons avec le mobilier des nécropoles voisines de Lansargues (Girard, Raynaud 1982) et de Lunel-Viel (Raynaud 1986 a), dans des sépultures de la première moitié du IVe s. L'amphore fournit les mêmes comparaisons et confirme la parenté avec les nécropoles citées.

La typologie des tombes n'infirme pas ces premiers indices, mais n'apporte aucune précision chronologique : les coffres en tuiles et les cercueils en bois sont utilisés conjointement au IVe s.

L'orientation des tombes est par contre plus instructive puisque la position Nord-Sud est systématique pour l'échantillon fouillé. Si l'apparition de l'orientation Est-Ouest peut être retenue comme indice chronologique, les tombes des Trentières sont à situer avant cette apparition, et donc tôt dans le IVe s., probablement au premier quart du siècle. Cette hypothèse est toutefois fragile, du fait de la minceur des documents étudiés.

Sur la fréquence, la nature et la position des dépôts funéraires, aucune règle ne peut être énoncée, ces dépôts étant présents dans trois cas seulement. Le type des vases, leur nombre et la présence d'offrandes alimentaires (œufs, volaille) ne contredisent en rien ce que l'on connait par ailleurs de ce rite.

En ce qui concerne l'organisation de la nécropole, la logique interne est difficile à percevoir : espacements et alignements ne paraissent pas réguliers, mais la fouille est trop restreinte pour que l'on puisse conclure en ce domaine. Si la datation fournie par les données céramologiques et par l'orientation des tombes est relativement courte, plusieurs faits incitent à aborder le problème de la chronologie relative. Tout d'abord, le chevauchement des tombes 5 et 3 montre que la nécropole a été utilisée assez longtemps pour que l'on puisse "oublier" une tombe et la détruire partiellement. Par contre, l'absence de tombe sur plus de 15 m² dans la partie ouest de la fouille pose un tout autre problème : s'agit-il d'un intervalle vacant entre deux rangées de tombes, entre deux groupes distincts ? Aucune réponse ne peut y être apportée.

Enfin, la présence d'un fossé constitue une autre donnée majeure de la fouille, et le rapport de celui-ci avec les tombes n'apparait pas d'emblée. S'agit-il d'un fossé de drainage, antérieur ou postérieur à la nécropole ? S'agit-il d'un enclos lié à la nécropole ? Par son parallélisme avec le chemin de la grande Draille, le fossé semble associé au fonctionnement de la voirie et constitue, plus qu'une simple limite de l'aire funéraire, un élément fort de l'aménagement du paysage. Le court tronçon fouillé n'a pas livré d'éléments permettant de dater le creusement de ce fossé. Par contre, le petit

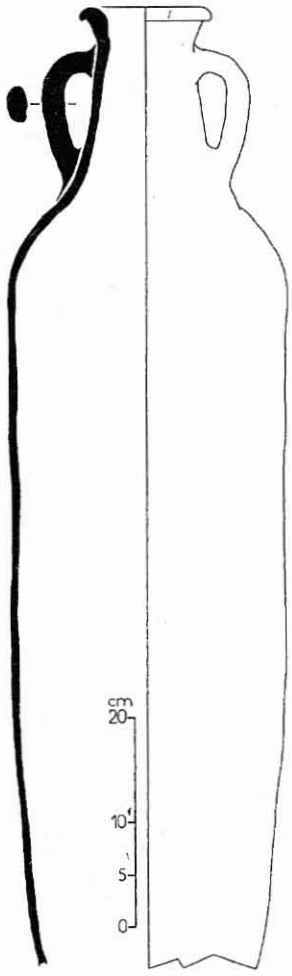

Figure 12 - Amphore de la tombe 7.

couteau en fer (fig. 11, n°6) pris dans la couche supérieure du comblement s'apparente étroitement aux couteaux souvent déposés dans les sépultures d'époque mérovingienne (Raynaud 1977, 126, n°10). Cet indice suggère une date de comblement progressif, consécutif à l'arrêt d'entretien du fossé, au VIe ou au VIIe s. Par ailleurs, la stratigraphie horizontale montre que le fossé n'entame aucune tombe et qu'il n'est recouvert par aucune d'entre elles. De même, l'orientation du fossé correspond à celle des tombes. Enfin, l'extension pratiquée à l'Est du fossé, prolongée par une tranchée sur 5 m, a montré que les tombes sont totalement absentes sur la rive orientale du fossé. Il parait donc logique de lier le fossé à la nécropole et de voir là un système de cloture. S'il s'agit du premier exemple languedocien d'enclos funéraire tardo-romain, ce type de structure est connu ailleurs, en Bourgogne notamment (Ratel 1977). L'hypothèse du drainage ne peut cependant être exclue dans ce secteur proche de la zone lagunaire, où les inondations sont fréquentes et souvent brutales par fortes pluies. Au demeurant, les deux hypothèses ne s'excluent nullement et il peut s'agir d'un fossé destiné en même temps à cloturer la nécropole et à maintenir hors d'eau le chemin voisin.